

Le Petit Lauzertin Illustré

*N° 61
Avril 2005*



Dépôt légal n°213—Composition et impression : MAIRIE DE LAUZERTE

LE MOT DU MAIRE

Nos sociétés humaines avancent petit pas par petit pas et cette notion de progrès est essentielle à la survie collective.

Les propositions sont difficiles à mettre en œuvre, les actions n'emportent pas l'adhésion unanime et les constructions sont fragiles.

C'est toujours plus facile de refuser ou de détruire, de s'enfermer derrière des convictions inébranlables et de s'attacher à défendre un intérêt spécifique.

La cristallisation des mécontentements n'a jamais apporté de belles pierres et la participation négative n'est pas un mouvement d'ensemble.

Il est plus ardu de dire oui que non.

Alain CHAUVE

ÉTAT CIVIL. 1er trimestre 2005

DÉCÉS



CONTIOS Marie veuve BASSET le 01 janvier Maison de retraite

GIRBET René le 07 janvier Maison de retraite

COURNOU Sylvain le 10 janvier Castelsarrasin Faubourg d'Auriac

CROISIER Marius le 12 janvier Maison de retraite

POUILLOT Suzanne veuve DESCHAMPS le 25 janvier Maison de retraite

VIALARD Odette veuve BOUTONNET le 19 janvier Moissac Maison de retraite

MAGGIONI Mario le 28 janvier-Faubourg d'Auriac

BATAILLÉ Fernande veuve HOUIN le 30 janvier Maison de retraite

DE COMBARIEU DU GRES Anne le 28 janvier

COUDERC Reine veuve SEMBEL le 06 février Maison de retraite

LAPALU Francis le 08 février Montauban Ruppé

BAYLE Hortense veuve PALEZY le 28 février Maison de retraite

VIGOUROUX Yves le 28 février Maison de retraite

CAUSSE Gabriel le 01 mars Maison de retraite

BARRIAC Inès veuve RIVIERE le 03 mars Maison de retraite

BOURREAU Renée veuve ROUIL-LON le 07 mars Rue de la Mairie

BERTY Raymond le 08 mars Maison de retraite

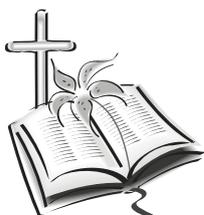
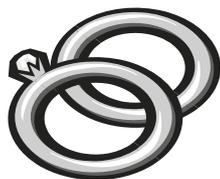
DECELLE Alice veuve MAILHE-BIAU le 09 mars Maison de retraite

LAVIALE Maria veuve SAHUC le 16 mars Maison de retraite

DEFERT Georges le 17 mars Maison de retraite

VIEILLESZAZES Jean le 28 mars Maison de retraite

MÉJANE Emilie veuve PORTAL le 29 mars Pont d'Agasse



Permanences assurées à la Mairie

Permanence du Maire: Tous les mercredis de 18 à 20h.

CPAM : 1er – 2ème et 4ème jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h.

CAF: 1° – 3° et 5° jeudis du mois de 9h30 à 11h. CRAM: tous les 3ème jeudis de chaque mois de 9h

à 12h. CICAS : à partir du 1er janvier 2005 les permanences à la Mairie de Lauzerte sont supprimées. Il vous appartiendra désormais de prendre rendez-vous au siège des permanences CICAS au 05.63.93.34.00 de préférences entre 9 heures et 12 heures qui vous propose-

ra un rendez-vous à la Mairie de Valence d'Agen ou sur un autre site. Pédicure : 1er jeudi de chaque mois de 14h à 16h . RDV avec Mme LAURau 05.65.31.91.16 Bus du planning familial tous les 4ème mardis de chaque mois Place de l'Éveillé.



Permanences au Centre Médico Social

Pour rendre leur travail plus efficace les assistantes sociales vous demandent de prendre rendez-vous, pour cela il faut appeler le centre médico-social de Montaigu de Quercy qui intervient sur Lauzerte au n°05.63.94.30.59.

Objets trouvés : Des lunettes, des clés, des téléphones portables nous sont régulièrement amenés, vous pouvez passer à la mairie peut-être trouverez-vous ce que vous avez perdu.

Déjections canines : Dernier Rappel !

Les divagations des chiens dans notre village deviennent intolérables. Malgré plusieurs rappels à l'ordre, les espaces publics sont régulièrement salis. Aussi nous nous verrons dans l'obligation de verbaliser les contrevenants qui ne respectent pas les arrêtés municipaux et les lois de salubrité publique.

INFOS MUNICIPALES

Sécheresse: Arrêté concernant les feux de plein air

Un arrêté de la Préfecture du Tarn et Garonne en date du 24 mars 2005 et jusqu'à nouvel ordre, informe que les feux de camp, les barbe-

cues, l'écobuage, les incinérations de végétaux, chaumes et déchets de récolte sont interdits dans les prés, champs, bois, forêts, landes et terrains

situés à moins de 200 mètres de ceux-ci. Les contraventions au présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Remboursement partiel de la taxe intérieur sur le fioul

Les mesures gouvernementales inscrites à la loi de finances pour 2005, consistant en un remboursement partiel de la taxe intérieur sur le fioul domestique et le gaz naturel consommés entre le 1er juillet inclus et le 21 décembre 2004 inclus pour un usage professionnel agricole, entrent en application.

Les formulaires de demande de remboursement et leur notice explicative devront être retirés en mairie à partir du **31 mars 2005** et adressés par courrier avert **le 31 mai 2005** délai de rigueur, et dans la limite d'une seule demande par type de combustible et par bénéficiaire à l'adresse suivante :

Trésorerie générale de
Tarn et Garonne
Cellule remboursement TIPP-
TICGN
5-7 allées de Mortarieu
Boîte Postale 770
82037 MONTAUBAN CEDEX

EXAMEN DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2004 ET DES BUDGETS PRIMITIFS 2005 (Réunion du Conseil Municipal du 8 avril 2005)

Budget "Assainissement"

Le Compte Administratif 2004 : les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2004 à 20 068 € alors que les recettes de l'exercice atteignaient 38 920 € ou 118 614 € en intégrant l'excédent 2003. **L'excédent global est de 98 546 €.** Hors le remboursement du capital de l'annuité, il n'y a pas eu de dépense en investissement.

La section d'investissement affiche un excédent cumulé de 57 306 €.

Il est proposé de reporter ces excédents sur leur section respective en 2005 : 98 546 € en fonctionnement et 57 305 € en investissement.

Le compte administratif et le compte de gestion sont approuvés à l'unanimité ainsi que la proposition d'affectation du résultat. .../...

le Budget Primitif 2005 : inscription en section d'Investissement d'une provision pour travaux de 150 000 euros, entièrement autofinancée.

Parmi les gros travaux qui pourraient être financés, par cette réserve, il a été envisagé l'assainissement du chemin des Horts, une étude sur l'opportunité d'une extension du réseau autour de Lauzerte, le curage de la lagune ainsi que la prise en compte des nouveaux schémas d'assainissements avec la mise en place d'un service de contrôle, sous la responsabilités des collectivités locales, de toutes les installations d'assainissement.

Le Budget Primitif de la Section Assainissement est adopté à l'unanimité

Budget de la Commune

Le Compte Administratif 2004 : les résultats du CA avaient été présentés en commission des finances dès décembre 2004 : **l'excédent de fonctionnement de l'exercice s'élève à 109 773 € et l'excédent cumulé à 278 869 €.**

Le déficit cumulé de la section d'investissement est de 191 376 €.

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement, pour partie : 191 376 €, à la couverture du déficit d'investissement et de reporter le solde, soit 87 493 €, en section de fonctionnement du budget 2004.

Le Compte Administratif 2004 est approuvé à l'unanimité ainsi que le Compte de Gestion.

La proposition d'affectation de l'excédent est également approuvée à l'unanimité.

Le Budget Primitif 2005 :

En Section de Fonctionnement : le résultat de l'exercice 2004 après couverture du déficit d'investissement, soit 87 493 € est repris en recettes sur le budget 2005 dont le montant total s'élève à 1 141 219 € alors que le montant des dépenses est de 964 500 €. Il se dégage de ces données un virement possible à la section d'investissement de 176 719 €.

Les contributions directes, **le produit des 4 taxes**, sont en très légère progression passant de 301 660 € à 307 510 € du fait de la seule variation des bases, **les taux restants inchangés.**

En Section d'Investissement : l'ensemble des travaux d'investissements s'élève à 1 586 036 € : 125 897 € en opérations non individualisées (dont provisions pour travaux bâtiments : 63 097 € et voirie : 15 000 €) et 1 460 139 € en opérations particulières.

Parmi les opérations non individualisés mais identifiées à ce jour ont été prévus : la réhabilitation de l'ancienne école de Nouguy, une participation à la réfection du plafond de la sacristie de l'église Saint-Barthélémy.

Dans les opérations faisant l'objet d'un programme ont été repris des programmes déjà inscrits en 2004 :

la toiture de l'église de Saint-Jean, la médiathèque

Trois nouveaux programmes ont été budgétisés :

-l'aménagement du rond point d'Auléry avec un coût global (y compris les travaux d'extension de l'éclairage) de 100 700 € et une aide attendue de 46 912 €,

-une première tranche de travaux d'aménagement des rues et trottoirs du Haut de Lauzerte

-achat du Centre Jeanne d'Arc pour un montant de 213 200 €, frais notariés compris. La réhabilitation de ce bâtiment fera l'objet d'un avenant en cours d'année.

-Restauration des orgues des Carmes, programme inscrit sur le budget de la commune mais pris en charge par l'Association des Amis des Orgues.

L'équilibre du budget nécessite le recours à l'emprunt pour un montant global de 583 000 € à répartir sur 2005 et 2006. Une projection financière a été faite intégrant la nouvelle charge découlant de ces emprunts ainsi que de la répercussion du coût des travaux des 2 et 3^{ème} tranches de l'aménagement des rues.

Du fait d'une dégressivité importante, à compter de 2006, du montant des annuités des emprunts en cours, le budget de la commune est en mesure d'absorber cette nouvelle charge.

L'équilibre de la section s'établit à 1 958 913 €.

Vu les demandes formulées et les précisions apportées, le budget Primitif 2005 est voté à 11 voix pour et trois abstentions.

Rappel des taux appliqués aux quatre taxes :

Taxe d'habitation : 5.80,

Taxe sur le foncier non bâti : 54.67

Taxe sur le foncier bâti : 11.50

Taxe professionnelle : 7.90

L'Écho de l'Office de Tourisme

Bilan 2004.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 3 mars dernier. Ceux qui sont intéressés peuvent se procurer le rapport d'activité complet, comprenant les actions menées, les bilans financiers et de fréquentation.

Festivités.

La belle saison arrive et avec elle son cortège de manifestations. Comme prévu, nous éditons des **programmes mensuels en avril, mai et juin, comprenant également les expositions.**

Celui d'Avril est toujours disponible, celui de Mai vous sera proposé dès la fin Avril.

Nous enverrons ces programmes aux personnes qui nous témoignent leur soutien en adhérant à l'Office de Tourisme. Si ce n'est encore fait, pensez-y. 2ème temps fort de l'année suivant les Florales,
« **Les Rendez-vous aux Jar-**

dins », qui se dérouleront les **3, 4 et 5 juin 2005 : programme complet ci-après.**

Visite du collège.

Un groupe d'élèves de 5ème du collège nous a donné ses impressions après une rencontre organisée dans le cadre de leur I.D.D. (Itinéraire de Découverte) sur le thème de « La Communauté de Communes Quercy Pays de Serres » :

« *Le jeudi 17 mars, Lydie et William nous ont accueillis à l'Office de Tourisme où ils nous ont présenté les locaux, leurs outils de travail, et les documents mis à la disposition des visiteurs. Nous avons pu consulter le site Internet et les nombreux dépliants proposant des excursions et vantant la gastronomie du Quercy.*

Ensuite, dans la grande salle du conseil de la Mairie, nous avons dialogué avec William qui a détaillé pour nous les missions de l'Office de Tourisme, son fonc-



tionnement, les réalisations passées, les projets comme les Florales et les expositions...

En repartant vers le collège, nous avons eu le loisir de visiter le gîte d'étape réservé aux pèlerins de Saint Jacques de Compostelle.

Toutes ces découvertes ont été intéressantes. »

Nous avons complété notre **site Internet**, certains chapitres restant encore en construction. **Les festivités sont également régulièrement mises en ligne.** N'hésitez pas à le consulter, le faire connaître et à nous faire part de vos impressions : www.quercy-blanc.net

A bientôt,
Lydie et William.

3^{ème} édition nationale. Thème 2005 : l'Arbre visite libre les 3, 4 et 5 aux ...

... Jardin du Pèlerin ...

Situé au cœur de la cité médiévale, ce jardin est conçu sous forme de **jeu de l'oie grandeur nature sur le thème du pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle** où la découverte de l'histoire, la vie des pèlerins au Moyen-Age, le patrimoine culturel et linguistique européen sont proposés sous une approche ludique.

Jeu de dés et dépliant disponibles à l'Office de Tourisme.

... Jardin de la Brèche ...

Au pied des remparts. Fontaine et pyramides en céramique de Jacques Buchholtz.

... Cour intérieure de l'Hôtel de Ville ...

Jardinet clos. Village en grès de Jacques Buchholtz.

Exposition de sculptures en bois de Jean-Claude Giordana.

Mairie : expositions.

Photos de Béatrice Ruiz (arbres et paysage).

Sculptures sur métaux d'Eric Le Gall.

Exposition des paysagistes de Midi-Pyrénées par l'Association régionale Midi-Pyrénées de la Fédération Française du Paysage.

Vendredi 3, journée des scolaires.

Conte pour les plus petits à la Médiathèque et exposition sur le puceron.

Sortie accompagnée par Bernard Tauran pour les élèves du primaire, « Faune de jardins et de villages ».

USL PÉTANQUE « La Barguelonnaise »

C'est lundi 28 mars, avant notre concours annuel de Pâques, que nous avons inauguré le boulodrome de Lauzerte à Vignals qui portera désormais le nom de «Boulodrome Gérard Cuquel ».

Sa famille, ses amis, Monsieur le Président Canella Mathieu, les membres de l'association et Monsieur le Maire Alain Chauve s'étaient réunis pour cet événement. Après un discours de

LA BARGUELONNAISE



PETANQUE LAUZERTE

Monsieur Chauve et du Président Monsieur Canella, nous avons pu découvrir la plaque offerte par l'Entreprise Palmié suivi d'un vin d'honneur.

Dans l'après-midi, notre concours s'est déroulé dans la bonne humeur et sous un soleil radieux.

Notre prochain concours départemental doublette homogène se déroulera le 21 mai à partir de 15 heures.

Vous retrouverez nos rendez-vous habituel des vendredis soirs à partir du 1er juillet et ceci pendant tout l'été et pour tous les amateurs de pétanque.

Le bureau

DANSÉLITE : Show exceptionnel pour la première fois à Lauzerte

Billetterie ouverte pour la 3^{ème} édition de « Danse en fête »

Depuis quelques mois déjà, les membres de l'Association Dansélite sont à pied d'œuvre pour préparer leur gala de danse annuel qui se déroulera **le 28 Mai 2005** à 21h au gymnase de Lauzerte. C'est un spectacle exceptionnel et haut en couleur que Grégory Guichard, professeur et conseiller technique de l'Association nous propose cette année. Grâce à son professionnalisme et ses compétences techniques, il a mis tout en œuvre pour obtenir la venue dans notre commune de danseurs professionnels de haut niveau. C'est ainsi que vous pourrez applaudir les champions du monde de Rock Acrobatique, des danseurs



de Lindy Hop, une troupe de danseur de Salsa, un couple spécialiste du Tango Argentin, du

Hip-Hop, du Modern Jazz, de la danse africaine accompagnée de musiciens, les élèves de Dansélite enfants et adultes, et bien sûr Grégory Guichard et Lucie Garric dans un tout nouveau show en danse sportive. Ce spectacle sera entrecoupé de pauses dansantes pour le public et à la fin grande soirée dansante. Nous avons souhaité améliorer la visibilité du spectacle et pour cela une piste sera installée spécialement pour l'occasion ainsi que des gradins tout autour et des tables en bords de piste. Les billets sont déjà en vente : Tables (numéroté et placé) 18€.

Gradins (placement libre) 15 €. Réservation indispensable : **06.84.48.86.12** ou **06.84.09.13.58**.

U S L RUGBY

Nous pouvons déjà affirmer que l'USL XV réalise une excellente saison 2004/2005, en effet suite à la phase préliminaire du championnat des Pyrénées 1ère série, notre équipe 1 termine à la deuxième place derrière l'ogre de la poule le RC Cathare. En ce qui concerne l'équipe 2, malgré l'éternel problème du manque de matchs par faute de concurrents, celle-ci termine à la première place de sa poule.

Au niveau des phases finales, l'équipe 2 jouera ses quarts de finales contre Boulogne sur Gesse (Aller 09/04/05- Retour à Lauzerte le 16/04/05) et l'équipe 1 attend le gagnant du 5ème

contre le 6ème de 1ère série : St Jean du Falga/Laissac.

Dernièrement lors du derby du Quercy, Lauzerte contre St Nicolas de la Grave, s'est tenu l'assemblée générale 2005 de l'Amicale des Anciens de l'USL XV. A cette occasion, leur président Basile Monesma a remis aux entraîneurs et responsables des équipes 1 et 2 des ballons en signe d'amitiés et d'encouragements. Après les retrouvailles autour d'une table grandement appréciée, c'est une bonne cuvée d'anciens qui ont encouragé la nouvelle relève du club et ce dont il était capable lorsque l'enjeu devient intéressant... à suivre...

L'école de rugby continue son petit bonhomme de chemin en entente avec l'Avenir Valencien sous la houlette de leurs responsables Alain Loubatières et Sébastien Falière.

En fin de saison, un grand changement attend l'Union Sportive Lauzertine Rugby. En effet par souci de coller à la réalité de notre région, l'USL va devenir « LAUZERTE QPS XV » soit Lauzerte Quercy Pays de Serres XV.

Thierry Artasona

Centre de loisirs «Quercy loisirs »

Du nouveau dans l'accueil :

Le centre de loisirs et la crèche de Lauzerte se sont réunis afin d'organiser l'accueil des petits de la tranche des 4-6 ans. Il a été décidé que la crèche prendrait en charge les 4-6 ans pendant les vacances de Pâques et les grandes vacances.

Quercy loisirs continue à accueillir les petits le mercredi après-midi ainsi que les enfants de 5 ans et demi qui viendront avec un grand frère ou une grande sœur au centre de loi-

sirs durant les vacances afin de faciliter le regroupement familial.

Programme des vacances de pâques 2005 :

Attention les enfants voyageurs, préparez-vous !

Au menu de ces vacances : le voyage autour du monde et la visite de nombreux pays. Les plus jeunes (le groupe des 6-8 ans) partiront avec l'histoire de Chouki l'aventurier visiter le monde entier. Musique, percussions,

création d'un passeport, déco, arts plastiques, spectacles, vidéo...

Autant d'activités qui seront déclinées autour du thème des voyages et qui s'ajouteront aux activités classiques : jeu de piste, jeux de balles, vélo, poney, jardinage.

Ouvert tous les jours sauf le dimanche de 8 à 18 heures.

Repas et goûter pris sur place.

Renseignements : 05.63.94.63.46.

Crèche Halte-Garderie »Suzanne Couderc »

La crèche halte-garderie est prête à renouveler son expérience de juillet 2004, en accueillant les enfants de 4-6 ans.

Tout un programme d'activités leur sera proposé, pique-nique,

promenade champêtre à la découverte de la nature, sorties piscine, lac de loisirs, visite à la ferme, poney, éveil musical, déguisements etc...

Les plus grands (5ans et demi) pourront bé-

néficier d'un accueil réservé à leur âge au centre de loisirs « Quercy Loisirs ».

Inscriptions et renseignements :
05.63.94.53.42

Médiathèque Intercommunale Pierre Sourbié

Nous vous rappelons les jours et heures d'ouverture de la Médiathèque :

- Mardi de 14h à 17h, Mercredi de 14h à 17h, Jeudi de 16h à 19h.
- Samedi de 9h à 12h.

La consultation sur place est libre. Pour pouvoir emprunter les documents, il suffit de venir vous inscrire en présentant un justificatif de domicile. Une cotisation annuelle vous sera demandée : 5 € pour les familles de la communauté de communes, 10 € pour les familles autres communes. Si vous le souhaitez, vous pouvez adhérer à l'Association en achetant une carte de membres à 15 € ou plus.

La médiathèque n'est pas un lieu uniquement pour les personnes qui « aiment lire ». En effet vous pouvez y trouver de la musique, des CD Rom, des DVD musicaux et de One-man Show, un accès internet (avec ADSL) et bureautique. C'est également un lieu où l'on peut venir chercher une information ponctuelle comme une recette de cuisine, un guide sur un pays que l'on envisage de visiter, des idées de bricolage ou de décoration ...

A bientôt.

Pascale et Cathy.



École Élémentaire M.ARTIS

En ce printemps, vous voyez peut-être les enfants de l'école Martial Artis s'activer dans les rues de Lauzerte. En effet, nous avons entrepris un travail de recensement des hirondelles et des martinets, grâce à l'aide de Mme Sylvie DELMAS (ornithologue) et de Mme Jackie MALOTAUX.



Vous pouvez apporter votre collaboration en répondant aux questions des enfants et en favorisant l'installation des oiseaux (ne pas détruire les nids) car ces espèces sont en déclin.

Merci de penser à leur avenir, à notre avenir.

COLLÈGE DU PAYS DE SERRE

AU COLLEGE DU PAYS DE SERRES, DES ELEVES A L'OUVRAGE.

A quelques jours des congés de printemps, les conseils de classe vont se tenir. Compte tenu du sérieux, de l'assiduité des élèves et de l'intérêt qu'ils portent à leurs travaux, à n'en pas douter, nous ne pouvons qu'attendre de bons, voire, de très bons résultats.

Pour les élèves de 3^{ème}, cette présente période très intense est des plus importantes. Ils doivent maintenir un niveau de travail convenable pour aborder dans les meilleures conditions possibles leur Diplôme National du Brevet qui se déroulera, au collège les 27 et 28 juin 2005. De plus, ils vont devoir arrêter leur décision par rapport à leur choix d'orientation. En effet, il est indispensable pour eux de préparer de la meilleure façon possible leur orientation de fin de cycle collège. Pour ce faire, tous les élèves de 3^{ème} ont pu aller en stage d'observation pour une période de trois jours, dans les entreprises ou les services de leur choix. Le 3 février, ceux qui l'ont voulu, ont pu participer à des rencontres emploi-formation-insertion à Castelsarrasin. Le 8 mars tous les élèves de 3^{ème} ont pu compléter leurs informations en allant sur place rendre visite aux professions, dans le cadre du Forum des métiers. A la demande de ceux qui le sollicitent, sont mis en place des mini-stages d'une demi-journée dans les établissements de leur choix, pour mieux découvrir les options qu'ils souhaiteraient demander.

Avec la réunion de présentation des différentes voies générales, technologiques, professionnelles et d'apprentissage, tenue le 3 février et menée par le Principal et la Conseillère d'Orientation Psychologue entourés des professeurs principaux des classes de 3^{ème}, les élèves et leurs parents disposent de toutes les données pour mettre

en place le projet souhaité en fonction des capacités et des bilans scolaires. Les résultats du deuxième trimestre vont permettre au conseil de classe de formuler un avis provisoire, qu'il conviendra de respecter. S'il est contraire aux espérances, il est urgent de renouer le contact avec les professeurs principaux et le COP, pour rechercher la voie la mieux adaptée à l'élève.

Lors d'une prochaine réunion fixée à la mi-mai, sur la procédure d'affectation en Lycées ou en Lycées Professionnels, à la salle des Fêtes de la municipalité, l'ensemble des élèves de 3^{ème} et leurs parents pourront s'informer sur les modalités de constitution des dossiers et rencontrer les Proviseurs ou leurs représentants, de ces Établissements, pour parfaire leur information.

Tous nos élèves, depuis leur entrée en classe de 6^{ème} sont sensibilisés à l'Éducation et à l'Orientation. Si un très gros effort est fourni pour les élèves de 3^{ème}, ceux des autres classes ne sont pas oubliés. Ainsi, cette année encore, les élèves de 4^{ème}, dès lors qu'ils avaient au moins quatorze ans, ont pu réaliser un stage d'observation en milieu professionnel ou industriel. Nous leur proposons également le dispositif d'alternance qui leur permet durant une semaine d'aller sur place, dans un Lycée Professionnel, vivre avec leurs camarades tout en découvrant une voie professionnelle de leur choix.

Au collège, on apprend, on s'oriente selon ses choix, on communique, mais on invite aussi à vivre ensemble en toute sérénité, dans la plus grande sécurité possible, tant à l'extérieur sur nos routes, qu'à l'intérieur de nos structures.

Depuis le début de l'année le collège aura formé les deux tiers de l'effectif de ses classes de 4^{ème} à la Sécurité Routière. 25 de ces élèves âgés d'au moins quatorze ans, auront reçu la formation pour leur permettre d'obtenir le brevet de sécurité routière (BSR).

En ce qui concerne la sécurité interne au collège de nos élèves, l'ensemble des adultes de notre communauté éducative s'efforce de tout mettre en œuvre pour les protéger et les mettre à l'abri par rapport à tout ce qui pourrait surgir de l'extérieur.

Au collège, aussi, on sait se divertir, s'ouvrir au monde extérieur et bien vivre ensemble.

Ainsi les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} vont aller au devant de la découverte d'une région en Angleterre, dans la semaine du 11 au 15 avril. Ceux de 5^{ème} et 6^{ème} iront découvrir une partie de l'Espagne du 9 au 13 mai. De plus tous les 5^{ème} se rendront à Bruniquel pour un voyage d'étude géologique le 12 avril, pendant que la grande majorité de leur professeurs se formera au travers d'un stage dans l'établissement aux nouveautés informatiques.

Tout comme pour les précédentes années scolaires, celle-ci se terminera par quelques manifestations et dès maintenant vous pouvez retenir les dates suivantes : Le VENDREDI 3 juin, soirée théâtrale avec la participation de la chorale, à partir de 21h, à la salle des Fêtes.

Le VENDREDI 17 juin, Fête des élèves avec après-midi récréatif pour les jeunes et opération « collège ouvert » pour l'ensemble des parents et le public en général.

A l'occasion de cette journée, les parents des élèves de CM2 des classes primaires des écoles environnantes seront invités à venir découvrir le collège et à dialoguer avec les équipes enseignantes, avec leurs enfants, nos futurs élèves des classes de 6^{ème}.

André CARRETIER



Lauzerte

*Rendez-vous aux jardins
3,4,5 juin 2005*